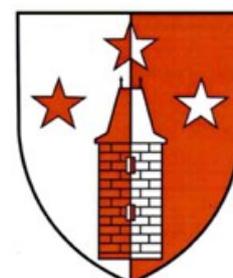


# Villarzel Infos



## Sommaire :

- Mot du Syndic
- Décisions du Conseil général
- Contrôle et qualité de l'eau
- Comprimés d'iode
- Risques de pénurie
- Rappel de règlements
- Diverses nouvelles sur la vie de la commune et sur les associations aux alentours



## Mot du Syndic

Rédigé par Max Blaser



Max Blaser,  
Syndic

Chères et chers habitantes et habitants de la commune de Villarzel,

Au mois de septembre, le Conseil général avait à se prononcer sur un crédit d'étude important (600'000 frs) destiné aux projets de la zone d'installation publique de Sédeilles, sur laquelle la Municipalité prévoit de construire de nouvelles infrastructures: une nouvelle grande salle, un dépôt de bus pour CarPostal, un local de voirie, des abris de protection civil, des places de stationnement et une interface de transport destinée aux usagers des transports publics. Le coût total de ces infrastructures, plafonné à 6 millions de francs, est très important pour une petite commune comme Villarzel.

Le Conseil, suivant en cela les recommandations de la commission des finances et de la commission adhoc, a refusé le crédit global demandé par la Municipalité après un débat de plus de deux heures !

Pour la Municipalité, la décision pouvait s'apparenter à un refus de ce projet jugé trop cher ou pas assez abouti au niveau des études de faisabilités. Toutefois, dans le débat et dans les décisions soumises au Conseil, il était évident que la majorité du Conseil n'était pas fondamentalement opposée au projet, mais que la Municipalité proposait un calendrier trop rapide qui dépossédait le Conseil de ses prérogatives. Après une interruption de séance et des amendements proposés par la Municipalité, le Conseil a accepté un crédit de 150'000.00 frs. Ce montant doit permettre à la Municipalité de revenir devant le Conseil avec un avant-projet dans les meilleurs délais.

Depuis septembre, la Municipalité a donc engagé les procédures en vue de mener ces études. A l'heure où ces lignes sont rédigées, des mandats sont en cours d'attribution et la Municipalité, avec l'aide de notre bureau d'aide au maître d'ouvrage EMCO, reviendra probablement dans le premier semestre 2023 devant le Conseil pour présenter les travaux.

Pour la commune de Villarzel, il s'agit d'un projet tout à fait exceptionnel par son ampleur, par ses coûts et son importance, aussi bien pour les voisins de Sédeilles que pour tous les habitants de la commune. La Municipalité se réjouit de ce que le débat au Conseil se fasse ! C'est grâce au débat que le projet sera le plus en adéquation avec les besoins de la population et en conformité avec la stratégie cantonale de transport, dans le cadre des capacités financières définies par le plafond d'endettement.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une santé resplendissante en 2023.

Max Blaser

---

*« Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une santé resplendissante en 2023. »*

---

## Nouvelles de la population de la commune

Au 1er décembre 2022, la population de nos villages se chiffre comme suit :

- Rossens 59 habitants
- Sédeilles 220 habitants
- Villarzel 212 habitants

Et durant l'année écoulée, nous avons enregistré 32 arrivées et 42 départs.



## Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil général du 5 septembre 2022

Rédigé par Marie Rossier

Lors du Conseil général de la commune de Villarzel, la Municipalité a soumis aux membres du Conseil général les préavis ci-dessous.

### **Préavis n° 2/2022 Règlement du personnel et échelle de traitement**

### **Préavis n° 4/2022 Demande de crédit d'étude pour les aménagements de la ZIP de Sédeilles.**

### **Préavis n° 5/2022 Règlement sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions**

### **Préavis n° 6/2022 Demande de crédit réfection chemins communaux**

Lors des débats, le Conseil Général a pris les décisions suivantes :

### **Préavis n° 2/2022 Règlement du personnel et échelle de traitement**

Le Conseil général adopte à l'unanimité le règlement du personnel et échelle de traitement tel que proposé par la Municipalité.

### **Préavis n° 4/2022 Demande de crédit d'étude pour les aménagements de la ZIP de Sédeilles**

Le préavis n° 4/2022 comporte 4 articles qui ont été soumis au vote séparément. Le vote par bulletin secret est demandé et appuyé par un cinquième des membres.

Le Conseil général refuse l'art.1 « d'accorder un crédit d'études de chf 600'000.- à la Municipalité » par 23 NON, 17 OUI et 2 BLANCS.

Le Conseil général adopte l'art. 2 « D'autoriser la Municipalité à signer un DDP avec l'Association Goumaz en faveur de l'enfance d'une durée de 99 ans et un loyer de chf 10'000.- par année pour les surfaces inscrites en zone d'installation publique, secteur E, du plan d'affectation communal », par 25 OUI, 16 NON, 1 BLANC.

Le Conseil général adopte l'art. 3 « D'autoriser la Municipalité à signer une servitude de passage à pieds de 5 mètres des de large, sur la parcelle 1019, en bordure de la parcelle 1087, propriété de la commune » par 27 OUI, 13 NON et 2 BLANCS.

Le Conseil général adopte l'art. 4 « de financer ces études par un emprunt ou par les liquidités disponibles » par 21 OUI, 16 NON et 5 BLANCS.

L'art. 1 étant refusé, la Municipalité demande une motion d'ordre telle que stipulée ci-dessous :

« Le Conseil accorde à la Municipalité un crédit de chf 150'000.- pour l'avant-projet sur la ZIP de Sédeilles. Le crédit permet notamment de financer les études de base, d'élaborer les cahiers des charges, de faire une estimation basique des coûts (+/- 15%) et des plans de situations et de coupes ».

Le préavis n° 4/2022 est une nouvelle fois soumis au vote, cette fois-ci dans son ensemble, incluant la motion d'ordre ci-dessus qui annule et remplace l'art. 1.

Le préavis 4/2022 incluant la motion d'ordre sur l'art. 1 est adopté par 38 OUI, 1 NON, 2 ABSTENTIONS.

### **Préavis n° 5/2022 Règlement sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions**

Le Conseil général adopte le règlement sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions tel que proposé par la Municipalité, par 40 OUI et 1 ABSTENTION.

### **Préavis n° 6/2022 Demande de crédit réfection chemins communaux**

Le Conseil général adopte la demande de crédit pour la réfection des chemins communaux telle que proposée par la Municipalité, par 40 OUI et 1 NON.

## Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil général du 9 décembre 2022

Rédigé par Marie Rossier

La séance est présidée par Mme Nadia Barthlomé, Vice-Présidente.

Lors du Conseil général de la commune de Villarzel, la Municipalité a soumis aux membres du Conseil général les préavis ci-dessous.

### **Budget 2023 (préavis 07-2022)**

### **Changement du chauffage de l'église et de la cure de Villarzel (préavis 08-2022)**

### **Achat véhicule communal et remorque (préavis 09-2022)**

Lors des débats, les décisions suivantes ont été prises :

#### **Préavis n° 7/2022 Budget 2023**

Le Conseil général adopte à l'unanimité le budget 2023 tel que proposé par la Municipalité.

Le Budget prévoit des comptes avec des charges de CHF 1 566 600.-, des revenus de CHF 1 623 700.- et un excédent de produits de CHF 57 100.-.

#### **Préavis n° 8/2022 Changement du chauffage de l'église et de la cure de Villarzel**

Le Conseil général adopte le changement du chauffage de l'église et de la cure de Villarzel tel que proposé par la Municipalité, avis contraire 1, abstention 0.

#### **Préavis n° 9/2022 Achat véhicule communal et remorque**

Le Conseil général accepte à l'unanimité l'achat d'un nouveau véhicule communal avec remorque tel que proposé par la Municipalité.

Le point 4 de l'ordre du jour prévoyait la nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du SDIS, ainsi qu'un suppléant.

MM Jean-Michel Bonny et Christophe Goumaz, sont proposés et élus à l'unanimité par le Conseil Général, pour ces deux postes.

## Examen réussi pour le réseau d'eau communal

Rédigé par Alain Renaud

Une inspection du réseau d'eau communal par le canton a lieu tous les 8 à 10 ans. Elle s'est déroulée début novembre pour la commune de Villarzel. Le rapport montre que la sécurité et la qualité du réseau est assurée. Les investissements consentis ces dernières années par la commune font que notre réseau répond à toutes les exigences formulées par le Plan directeur de la distribution de l'eau à un horizon de 10 ans.

Concernant la station de pompage de Cuvy, la conduite et la pompe ont été remplacées récemment. Il est prévu d'améliorer également les captages. Ces travaux ont été suspendus en attendant la clarification des exigences fédérales et cantonales concernant notamment les micropolluants. Des améliorations ponctuelles devront être apportées l'an prochain pour se conformer aux nouvelles normes (filtres à insectes, plaquettes d'identification des conduites). Lors des travaux sur les captages, ces normes pourraient apporter des contraintes plus importantes que prévu pour les nouvelles installations.

Enfin, le nouvel autocontrôle communal – le dossier de suivi pour la qualité de l'eau – a été validé, sous réserve d'y ajouter quelques informations complémentaires, comme la liste des fournisseurs de chlore en cas de pollution. Un formulaire standardisé doit être communiqué annuellement à la population dans toutes les communes. Vous le trouverez à la page suivante ainsi que sur le panneau officiel et sur le site web de la commune.



Alain Renaud

## Comprimés d'iode

Début décembre 2014, 4.9 millions d'habitants de notre pays domiciliés à moins de 50 km d'une centrale nucléaire ont reçu des boîtes de comprimés d'iode directement à leur domicile. Si vous n'avez pas conservé ces comprimés ou si vous êtes arrivés ces dernières années d'une commune hors rayon de distribution, vous avez la possibilité de vous adresser au secrétariat communal qui vous remettra une carte vous permettant d'obtenir des comprimés d'iode auprès de votre pharmacien.

Il s'agit d'une mesure préventive visant à protéger la population en cas d'incident survenant dans l'une des centrales nucléaires suisses (Beznau 1, Beznau 2, Gösgen, Leibstadt et Mühleberg). Même si la centrale nucléaire de Mühleberg a été mise définitivement à l'arrêt et coupée du réseau le 20 décembre 2019, les comprimés d'iodure de potassium 65 AAPot doivent être conservés et distribués jusqu'à nouvel avis.

*Important : Les comprimés d'iodure de potassium 65AAPot sont fortement dosés et ne doivent être utilisés que sur ordre des autorités en cas d'urgence. De l'iode radioactif, entre autres substances, peut être émis dans l'air ambiant lors d'un incident grave dans une centrale nucléaire. Une fois inhalé, cet iode se fixe dans la glande thyroïde. Pris à temps, les comprimés d'iode préviennent l'accumulation d'iode radioactif dans la glande thyroïde.*

Pour tout complément vous pouvez consulter le site [www.kaliumiodid.ch](http://www.kaliumiodid.ch). Votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste sont à disposition pour tout renseignement.

## Qualité de l'eau potable en 2022

Rédigé par Alain Renaud

### Commune de Villarzel, réseau de distribution.

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

- **Provenance**

L'eau alimentant le réseau communal provient des propres sources de Cuvy, des sources du Gibloux et des nappes de Grandvillars (par le réseau d'EauSud puis du CREB). En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via le réseau de Châtonnaye GAGN).

- **Traitement**

L'eau distribuée n'est pas traitée.

- **Contrôles sanitaires.**

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte un prélèvement par année effectué par notre fontainier, ainsi que des relevés effectués de manière coordonnée par les autres communes du réseau régional du CREB.

- **Bactériologie**

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

- **Paramètres physico-chimiques (ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution)**

La valeur d'un des métabolites (M4) du fongicide chlorothalonil est proche de la valeur maximale admise. La Municipalité surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de cette valeur et étudie les solutions potentielles pour garantir le respect des normes.

- **Dureté totale :**

33.5° f, soit une eau dure

Température moyenne		7 °C	pH		7.6
Calcium		92 mg/l	Chlorures		11 mg/l
Magnésium		30 mg/l	Nitrates		10 mg/l
Sodium		9 mg/l	Sulfates		20 mg/l

Remarques : ces paramètres peuvent varier en fonction de la part de chaque source à un moment donné

- **Informations utiles**

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition à l'adresse [infrastructures@villarzel.ch](mailto:infrastructures@villarzel.ch)

En cas de problèmes, fuites ou accidents, l'employé communal est atteignable au [079 694 85 91](tel:0796948591)

## Informations importantes en cas de pénurie

Rédigé par Alain Renaud

La Municipalité suit avec sérieux - mais sans panique... - l'évolution de la situation dans le cadre de la crise énergétique. Une cellule de conduite cantonale a été créée pour gérer cette crise. Elle informe la commune régulièrement et organise les mesures à prendre à chaque échelle.

Un plan d'urgence et un plan de continuation des activités ont été élaborés par la commune afin d'anticiper autant que possible les effets d'une interruption du réseau électrique.

En situation de crise, quelle qu'elle soit (coupure électrique, des télécommunications, pollution de l'eau potable, etc.), la population de Villarzel trouvera un soutien et les informations nécessaires à

### *la grande salle communale à Sédeilles*

Nous vous encourageons à consulter en premier lieu le site internet de la commune [www.villarzel.ch](http://www.villarzel.ch) qui vous donnera les informations les plus à jour. Si les moyens usuels de communication devaient être coupés de manière prolongée, vous pouvez vous rendre à la salle communale pour obtenir un appui, notamment si vous nécessitez une alimentation électrique pour des appareils médicaux.

Selon les évaluations actuelles, le risque de coupures programmées d'électricité est faible mais pourrait survenir à fin février ou en mars.

Merci à chacun de contribuer aux efforts déployés en veillant aux économies d'énergies dans vos différentes activités !

Alain Renaud

## L'énergie est limitée. Ne la gaspillons pas.

### Aérer correctement:

si vous aérez en laissant constamment les fenêtres basculées, vous laissez s'échapper beaucoup de chaleur vers l'extérieur. Il vaut mieux ouvrir toutes les fenêtres trois fois par jour pendant 5 à 10 minutes pour une aération par à-coups qui permet d'économiser de l'énergie.

### Utiliser une bouilloire plutôt qu'une casserole:

une bouilloire nécessite 30% d'énergie en moins qu'une casserole avec couvercle pour chauffer de l'eau.

### Baisser le chauffage:

baissez la température ambiante de 1°C et économisez 6 à 10% d'énergie de chauffage.

### Préférer les douches aux bains:

il est possible d'économiser une grande quantité d'eau chaude en prenant des douches courtes et tièdes. Une eau à 37°C est idéale à la fois pour le corps et pour les économies d'énergie.

### En cas d'absence, baisser la température:

dans les pièces inoccupées, réglez le thermostat des radiateurs sur la position la plus basse (niveau 1). Faites-le également lorsque vous quittez votre domicile pour quelques jours, même en plein hiver.



Vous trouverez d'autres recommandations simples et rapides à appliquer sur [stop-gaspillage.ch](http://stop-gaspillage.ch)

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun Svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DERS

## Abattage des arbres et arrachage des haies

Rédigé par Lionel Bussard

La Municipalité tient à rappeler quelques notions en lien avec l'abattage des arbres et l'arrachage des haies.

L'abattage d'arbres et l'arrachage de cordons boisés ou de haies situés hors forêt sur le territoire communal est **strictement interdit sans l'autorisation de la Municipalité**.

Toute autorisation d'abattage d'arbres ou d'arbustes en dehors de la forêt sera assortie de l'obligation de replanter un nombre d'arbres ou d'arbustes au moins équivalent.

Les frais de reboisement sont à la charge du bénéficiaire de l'autorisation de l'abattage. Les végétaux replantés seront de la même essence que les arbres ou arbustes abattus.

Les dispositions précitées doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Les haies longeant les routes et trottoirs doivent être taillées régulièrement pour assurer la visibilité des usagers de la route. Toute plantation ( présente ou nouvelle) de haies et d'arbres devra être plantée en respectant les distances en limite de propriété afin d'éviter des conflits éventuels. La hauteur de la haie séparant deux fonds ne peut, sans le consentement du propriétaire voisin dépasser deux mètres.

Vous trouvez le règlement complet sur le site internet de la commune de Villarzel.

## Nourriture aux animaux sauvages

De plus en plus de renards élisent domicile dans nos jardins.

Suite à l'intervention justifiée d'une habitante de Sédeilles, nous vous rappelons ci-après quelques principes élémentaires :

- Il ne faut en aucun cas nourrir les renards ou tout autre animal sauvage
- Eviter de les attirer en laissant trainer vos poubelles à l'extérieur
- Si vous avez un compost, ne pas y jeter des restes de nourriture cuites ou de la viande
- Chassez-les s'ils montrent des signes de familiarité
- Lavez très soigneusement les fruits et légumes de votre jardin. Les déjections des renards, entre autres, peuvent transmettre une maladie grave, l'échinococcose.

Références : Protection Suisse des Animaux PSA; Publications (protection-animaux.com)



## Hommages

### Au revoir Philippe

Le 22 août, l'église de Villarzel était trop exigüe pour contenir la foule nombreuse et recueillie venue rendre les derniers hommages à M. Philippe Wuillemin.

Comme l'a rappelé si justement Mme Droz lors du culte d'adieux, la vie du défunt n'a pas été un long fleuve tranquille mais plutôt une vie pleine de rebondissements qu'il serait trop long de narrer ici. En effet nous avons tous en tête un souvenir de cette personnalité car depuis 1972 qu'il résidait dans la commune, avec cinq déménagements à son actif et nous avons presque tous eu le privilège de le côtoyer en tant que voisin.

Peu à peu son envie de vivre et ses forces l'ont abandonné. Ces derniers mois, son état de santé s'est fortement dégradé, le privant ainsi de son indépendance et surtout de son permis de conduire, lui qui aimait tant sillonner les routes au volant de sa grosse Chrysler bleue marine.

Il aurait eu 80 ans le 23 août. Anniversaire qu'il comptait bien fêter entouré de sa famille, de ses amis et de ses voisins lui qui aimait la bonne chère et le bon vin.... mais le destin en a décidé autrement.

A sa famille, ici et au Brésil, nous adressons notre vive sympathie et garderons de lui le souvenir d'un homme attachant qui a marqué l'histoire du village.

En son hommage, vous pourrez lire ci-dessous un article rédigé par Mme Geneviève Mayor, paru dans l'un des premiers numéros du Villarzel Infos et relatant son parcours professionnel :

C.-L. Bonjour

### *Une entreprise formatrice à Villarzel : la forge (Villarzel Infos de déc.2005)*

A l'heure où les problèmes des jeunes font souvent la une de nos journaux – violence, chômage, manque de places d'apprentissage– je voudrais saluer et féliciter notre « martzau » qui, depuis 30 ans, accueille et forme des jeunes du village et de la région.

Philippe Wuillemin a lui-même commencé sa formation par un apprentissage de serrurier de construction chez Matisa, à Renens ; il s'est ensuite perfectionné en suivant le technicum du soir pour devenir agent de méthode, avant de partir deux ans en Tunisie, à Gabès, comme enseignant en construction métallique. De retour au pays, il devient chef d'exploitation et dirige 18 employés dans une entreprise de Prilly. Le 1er septembre 1972, à l'âge de 30 ans, il décide de se mettre à son compte ; il achète la forge de Villarzel et, trois ans plus tard, engage son premier apprenti.

Philippe Wuillemin, maintenant expert aux examens théoriques et pratiques de fin d'apprentissage, aime son rôle de formateur et suit ses apprentis de manière à la fois exigeante et amicale ; il ne compte pas son temps pour les aider dans leurs devoirs pour les cours professionnels et leur donne l'amour du travail bien fait. De plus, une forge villageoise et artisanale comme celle de Villarzel permet aux apprentis de travailler de manière particulièrement variée et intéressante. De 1975 à 2005 : il a formé de nombreux apprentis dont les patrons actuels de Techconstructing.

Ces jeunes gens, excellemment formés par M. Wuillemin, ont appris à travailler le métal sous toutes ses formes, ce métier se nomme aujourd'hui « constructeur d'appareils industriels ». Fait remarquable, aucun de ces apprentis n'a encore quitté la branche et aucun non plus n'a connu le chômage. De plus, l'un d'eux forme à son tour des apprentis, un autre termine actuellement l'Ecole d'ingénieurs à Yverdon, ce qui prouve qu'un apprentissage peut conduire loin !

Bravo et merci à M. Philippe Wuillemin pour son engagement auprès de nos jeunes et sa contribution à la vie de notre village.

G. Mayor

## Hommages

### Claude Bize, dit Milo

C'est le 16 avril 2022 à l'église de Villarzel, que nous avons rendu un dernier hommage à Claude Bize, dit Milo. Il est né le 1er mars 1938, deuxième d'une famille de cinq enfants. Son père était cordonnier, puis ouvrier à la gravière de Villarzel.

Milo a toujours bien aimé le bétail. Jeune déjà, il s'occupait des vaches de son oncle Max Bize, célibataire décédé à l'âge de trente-huit ans d'abus d'alcool. Avant d'aller à l'école, la boille sur le dos, Milo livrait le lait à la laiterie et déposait cette boille au collège, sur la réserve de sable. A la récréation, il la ramenait chez son oncle et y prenait le café...



Après sa confirmation, à seize ans, il part pour une année en Suisse-allemande dans la région de Morat. Trois jours plus tard, il rentre à pied à Villarzel, il s'ennuyait du village. Puis ses parents le placent dans une ferme à Estavayer pour une année. Au printemps suivant, son père David demande à Frédéric Mayor de l'engager comme ouvrier agricole. Il restera cinq ans aux Cornes, où il logeait dans le petit chalet à côté de la ferme. L'ami des vaches ! On se souvient, quel bonheur pour lui de traverser le village avec le troupeau, cloches carillonnant, Mésange en tête ! Il se levait tôt le matin pour être le premier à la laiterie, et encore plus tôt le matin de Noël pour le petit-déjeuner, petit-déjeuner illuminé par des bougies plantées dans des pommes de terre bouillies et accompagné par les chants traditionnels.

Il fut alors engagé à l'arsenal de Payerne, puis aux Moulins de Granges-Marnand ; il travailla également comme cantonnier de la Broye puis à la Samco à Moudon. A cette époque, il fut victime d'un accident de vélomoteur, s'en suivit une longue convalescence et l'achat d'une jeep, plus sûre pour ses déplacements.

Lors de sa retraite, lui qui aimait tant le bétail a eu du plaisir à passer quelques saisons à la montagne, à l'alpage de Saudanne (Blonay) ou celui du Pointet (Conthey). Il est également souvent revenu donner un coup de main à la ferme des Cornes.

Ses quelques économies lui permirent l'achat de la petite maison où il vécut jusqu'à la fin de sa vie.

Philippe Mayor



## Départ à la retraite

Rédigé par Max Blaser

Une page se tourne pour la commune de Villarzel ! Après plus de 30 années au service de la collectivité, Madame Claire-Lise Bonjour, prend en fin d'année une retraite bien méritée !

C'est le 1er juillet 1991 que Claire-Lise reprend, des mains de Mme Claudine Rubattel, le secrétariat communal ! Au début de son « ministère » le bureau se trouve à son domicile et les séances avaient lieu au Collège de Villarzel qui abritait le bureau de la Municipalité et plus tard, vers la fin du 20ème siècle, l'administration communale.

En 2002 Claire-Lise reprend aussi le secrétariat de la commune de Sédeilles. C'est aussi dans ces années que se met en route le processus de fusion de nos trois villages, et c'est tout naturellement qu'elle reprend en 2006 la responsabilité du secrétariat communal de la commune fusionnée.

Claire-Lise Bonjour a donc vécu de nombreuses et importantes transformations de notre commune, avec de grands chantiers comme la traversée de la route à Villarzel, la fusion évidemment, l'interminable Plan d'affectation communal, pour en citer que les plus marquants.

Ces trente dernières années ont été marquées par l'augmentation de la population, par la diversité des familles, par la complexification des procédures pour la police des constructions, et d'une manière générale, par un service à la population plus exigeant !

Claire-Lise Bonjour a su s'adapter avec compétence et bonheur à ces nouvelles situations, comme elle a su s'adapter aux Municipalités successives ! Pierre Bonjour, Louis Ravenel, Gilles Morattel, Geneviève Mayor et Max Blaser, syndic(que) successifs de nos communes ont apprécié une personne compétente, à la plume facile et agréable, fiable et dotée de la discrétion indispensable à la fonction, même si Claire-Lise sait aussi donner son avis !

La Municipalité et toute la population de nos villages est reconnaissante pour la fidélité de Mme Bonjour à sa fonction ! Nous lui souhaitons une retraite active et heureuse entourée de son mari Jean-Marc, de ses filles et de ses 4 petits-fils !

*Merci, merci, merci !!*

Les souvenirs évoqués par Mme Bonjour lors du dernier Conseil général de décembre seront relatés dans le prochain Villarzel infos.

Nous souhaitons autant de plaisir et de longévité à Letizia Sauterel dans sa fonction de secrétaire pour les années à venir.

La Municipalité et toute la population de la commune !



## Fête de jeunesse et animation villageoise de l'ASPV

Rédigé par Christelle Schulé

C'est en septembre qu'à eu lieu la traditionnelle fête de village organisée par la Jeunesse de Villarzel. Un bar, une soirée raclette et un dimanche familial et convivial avec le cross et le rôti à la broche nous ont permis de passer un week-end festif.

Puis en octobre, le tour est venu pour l'ASPV de nous faire un festival de pâtes afin de permettre aux habitants de la commune de passer un agréable dimanche.

La Municipalité remercie vivement la Jeunesse et l'ASPV de nous animer notre commune !



## Nouvelles du Chœur mixte de Dompierre et environs

Rédigé par Brigitte Dumasselage

Le Chœur mixte de Dompierre et environs vous remercie d'être venu nous applaudir lors de nos soirées...

Mais si vous n'étiez pas des nôtres, vous pouvez encore nous voir cette fin d'année... nous sommes invités au concert de Noël de la Broyarde à Granges-Marnand le dimanche 11 décembre à 16h au Centre Sous Bosset. Et nous chanterons aussi pour le Noël de Dompierre le 22 décembre à 19h à l'église. On se réjouit d'ores et déjà de finir cette année avec vous !



Et l'année prochaine on recommence ! Dès le 10 janvier, nous reprenons nos répétitions à la salle du collège de Villarzel. Tous les mardis à 20h, nous vous préparons un nouveau programme qu'on vous présentera à l'automne 2023. Et nous serons heureux de vous accueillir dans nos rangs...

Au plaisir... la Présidente Brigitte Dumasselage



## Association des Amis du refuge

Rédigé par Evelyne Spielmann



Cet été 2022, les Amis du refuge de Sédeilles ont œuvré pour offrir à la population deux nouvelles tables de bucheron ainsi qu'une remise en état du sol à l'extérieur du refuge.

Petits et grands ont transpiré pour assembler, poncer, peindre et poser deux magnifiques tables qui depuis la fin juillet, font le bonheur des passants et utilisateurs du refuge.

Afin d'inaugurer ces tables, l'association des Amis du refuge de Sédeilles propose une journée portes ouvertes au refuge le samedi 13 mai 2022. Activités pour les enfants et bonne ambiance seront au programme.



## Marché de Noël de l'école de Granges

Rédigé par Christelle Schulé

Les classes de Granges ont organisé un marché de Noël le 7 décembre au soir dans la cours de l'école. Les élèves ont mis du cœur à l'ouvrage pour rendre ce marché magnifique ! Les enfants ont eu la chance de pouvoir se faire photographier avec le père Noël et ainsi repartir avec une petite attention.

Le conseil d'établissement était aussi de la partie pour faire vivre cette soirée. Ils nous ont préparé un stand plein de bonnes choses et surtout financé le spectacle de la Compagnie du Petit Grimoire grâce au budget que l'ASIEGE leur alloue chaque année.

Bravo aux élèves et aux organisateurs de cette belle soirée.



## Calendrier de l'Avent solidaire

Rédigé par Christelle Schulé

La paroisse de Granges et environs organise cette année un calendrier de l'Avent solidaire. Si vous souhaitez y participer, il n'est pas trop tard !

Vous avez la possibilité de participer de deux manières:

- Vous pouvez déposer un don chaque jour chez vous dans un carton puis amener ce carton dans un point de collecte (22 décembre à Dompierre, le 23 décembre à Combremont-le-Grand)
- Vous pouvez déposer vos dons dans la corbeille mise à disposition à l'entrée de la salle de la paroisse de Granges jusqu'au 23 décembre.

Les dons à privilégier sont des denrées non périssables et des produits d'hygiène et de soins.

## Une artiste à Villarzel

Rédigé par Mme Pittet, journal de la Broye

Elsa Bersier n'est pas une inconnue. La jeune habitante de Villarzel avait déjà fait parler d'elle à fin 2019 lorsque son projet d'identité visuelle avait été retenu pour les Jeux olympiques de la jeunesse de Lausanne. Alors apprentie graphiste auprès d'une agence de design à Vevey, elle avait réalisé son projet lors des cours d'apprentissage qu'elle suivait à l'Eracom (Ecole romande d'arts et communication) à Lausanne. Son CFC en poche, elle a poursuivi sa formation en intégrant l'Ecole supérieure de bande dessinée et d'illustration de Genève. Là, pour boucler leur cursus après deux ans, les étudiants sont appelés à réaliser un travail d'examen. Ils ont cinq mois pour le mener, du projet initial à sa présentation finale.

### Une bosseuse

Comme pour tout travail d'examen, il y a des exigences minimales et, dans le cas présent, le travail présenté devait compter un minimum de 25 pages... au final, celui d'Elsa en propose la bagatelle de 80...

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Pour ce fameux travail, les étudiants sont guidés par leurs profs et ils doivent proposer deux sujets déroulés succinctement pour faire le choix définitif de leur travail final. Dans le cas d'Elsa, même si l'histoire développée par son héros Peter était très intéressante et attirante, ses mentors lui ont déconseillé de se lancer dans ce projet, jugé trop ambitieux, et de choisir la «sécurité» avec son deuxième pitch, plus facile à mener à bien et impliquant une charge de travail moins importante. Mais Elsa se sentait plus en phase avec son projet Les carnets de Peter et elle s'est lancée dans l'aventure.

### Une dualité à explorer

Son héros évolue dans les années trente-quarante et alors que c'est encore un grand gamin, quelque peu rêveur, il est rattrapé par l'histoire et se retrouve enrôlé dans l'armée pour se frotter à la Seconde Guerre mondiale. C'est cette dualité que la jeune auteure voulait explorer.

Scénario, découpage de l'histoire, crayonné, puis réalisation finale, Elsa s'est astreinte à finaliser 2-3 pages tous les jours pour parvenir à terminer son travail à temps. Et même si elle a dû élaguer quelques planches de son projet idéal, le jury a apprécié la création de cette passionnée.

### Largement primés

Les carnets de Peter, qu'elle a donc réalisés de A à Z est gratifié d'un 6 assorti d'une mention «très bien». Du coup, la voilà qui remporte le prix du meilleur diplôme, le prix Cumulus, décerné par une librairie genevoise alternative de bandes dessinées et romans graphiques du même nom et le prix des Editions La joie de lire.

Aujourd'hui, la jeune auteure cherche un éditeur pour sa BD, dont elle souhaite coloriser certaines planches, mais elle a déjà fait réaliser un tirage de base pour pouvoir la présenter et la vendre. Elle sera d'ailleurs disponible pour le public dès la mi-août à la librairie Page deux mille seize à Payerne.

Munie de son beau diplôme, Elsa Bersier, dont le nom d'artiste est Elwensà, un nom elfique qu'elle s'est choisi depuis son adolescence, garde les pieds bien ancrés sur terre. Faire carrière à plein temps dans la BD est un rêve, mais elle est ouverte à toute bonne idée et peut aussi mettre ses qualités d'illustratrice au service d'autres et, pour s'assurer un revenu fixe, elle entend aussi trouver de l'emploi dans le graphisme, profession qu'elle maîtrise après un CFC.

Danièle Pittet, journal de la Broye



